



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

EAM ET EANM LE GOELAND

ALPYSIA

ZA Park Nord – Les Pléiades n°21

Route de la Bouvarde

74370 EPAGNY – METZ-TESSY

Tel : 04 57 98 20 20

contact@alpysia.org

alpysia.org





Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
2.1. Rappel des autorisations	4
2.2. Public accompagné	4
2.3. Projets menés en 2025	5
3. ACTIVITE	9
3.1. Activité.....	9
3.2. Admissions et sorties	10
3.3. Absences	10
4. DEMARCHE QUALITE.....	11
4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations.....	11
4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité	13
4.3. Démarche d'évaluation.....	13
5. RESSOURCES HUMAINES	14
5.1. ETP par établissement.....	14
5.2. Mouvements du personnel	15
5.3. Développement des compétences	15
6. CONCLUSION	16



1.INTRODUCTION

Bonjour et merci de prendre connaissance de ce rapport d'activité 2025. Cette année, nous avons fait le choix en équipe de vous présenter un focus sur une unité d'accueil particulière du PHAJ Alpysia : le service « Alouette » au sein de l'EHPAD de la Bartavelle situé à Meythet.

Au préalable, reprenons rapidement les objectifs fixés fin 2024 - début 2025 pour le site du Goéland pour Alpysia :

- Sécurisation du circuit du médicament et contractualisation avec une pharmacie de ville. C'est désormais pleinement effectif via un dispositif de la Sté Oréus, complété par un robot de préparation à la pharmacie voisine de Poisy.
- Suivi des présences / absences des résidents dans le logiciel IMAGO (Dossier unique de l'utilisateur). Le projet est initié ; il reste à l'éditeur du logiciel de finaliser le volet « facturation » à l'intention de nos financeurs. La démarche se construit avec une harmonisation au sein des établissements pour adultes d'Alpysia, grâce au soutien de la responsable « qualité-innovation » de l'association.
- Développement d'un espace alternatif de retrait et mise en service d'une table d'éveil sensoriel (Tovertaffel). Ce projet est en place, avec une proposition de service pour les résidents sur l'unité « Arlequin » et dans la salle informatique.
- Mise en œuvre des projets personnalisés en anticipant la tarification SERAFIN PH. Pour ce faire, un calendrier précis des projets personnalisés est tenu avec bien sûr une pleine association des résidents aux décisions qui les concernent.
- Remplacement et mise aux normes des ascenseurs, réalisés en totalité pendant l'été et au début d'automne sous le contrôle du Directeur Adjoint.

Au moment de la rédaction de ce rapport d'activité, nos objectifs 2025 sont donc tous tenus, voir dépassés. J'en veux pour preuve la remise en fonction de la balnéothérapie ou le lancement d'une nouvelle unité pour les personnes avec des besoins ou un rythme particulier. L'occasion pour moi de remercier l'association gestionnaire Alpysia pour son soutien, notamment via les services du siège. Il en est de même pour les professionnels de l'établissement, toutes professions confondues qui maintiennent leur engagement dans un contexte général dégradé, notamment au niveau des moyens de fonctionnement alloués par les pouvoirs publics.

Bonne lecture de ce rapport d'activité, bien cordialement

Eric Lepage
Directeur PHAJ Alpysia



2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

2.1. Rappel des autorisations

EANM LE GOELAND	
Date d'ouverture	17.05.1996
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	10.01.2017
Nombre de places autorisées – accueil permanent	44
Nombre de places autorisées – accueil temporaire	2
Nombre de places autorisées – accueil de jour	15

EAM LE GOELAND	
Date d'ouverture	27.06.2008
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	15.09.2022
Nombre de places autorisées – accueil permanent	11
Nombre de places autorisées – accueil temporaire	1

NB. Dans le cadre du travail mené avec les pouvoirs publics ; CD 74 et services de l'ARS 74, l'association Alpsia engage la transformation 10 places d'EAM et EANM, effective administrativement au 01.10.2025. Ce projet est détaillé plus loin dans la conclusion de ce rapport d'activité.

2.2. Public accompagné

Les chiffres présentés ici sont extraits de la campagne ANAP 2025, « Agence Nationale d'Appui à la Performance ». Ils sont également pris en compte dans les documents préparatoires au diagnostic CPOM 2027 - 2031.

Volontairement, n'apparaît pas ici de moyenne d'âge chiffrée, ce critère n'étant en rien significatif des besoins réels des personnes concernées.

EANM LE GOELAND	
Nombre de personnes accompagnées (Hors AT)	59
Pourcentage de personnes présentant une déficience intellectuelle associée	14 %
Pourcentage de personnes présentant des troubles psychiques	5,5 %
Pourcentage de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages	12,5 %
Pourcentage de personnes présentant des déficiences auditives	1,8 %
Pourcentage de personnes présentant des déficiences visuelles	3,5 %
Pourcentage de personnes présentant des déficiences motrices	100 %
Pourcentage de personnes présentant des déficiences métaboliques	11,5 %
Pourcentage de personnes cérébro-lésées	5,5 %
Pourcentage de personnes polyhandicapées	3,5 %
Pourcentage de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication	14 %



EAM LE GOELAND	
Nombre de personnes accompagnées	11
Pourcentage de personnes présentant une déficience intellectuelle associée	100 %
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED	Non identifié
Pourcentage de personnes présentant des troubles psychiques	18 %
Pourcentage de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages	63 %
Pourcentage de personnes présentant des déficiences motrices	100 %
Pourcentage de personnes présentant des déficiences métaboliques	27 %
Pourcentage de personnes cérébro-lésées	10 %
Pourcentage de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication	27 %

Au-delà des chiffres, il faut remarquer que l'établissement, tant pour sa partie EANM que pour la partie EAM, est au cœur de ses missions, en pleine cohérence avec les autorisations initiales d'accompagner des personnes porteuses de paralysie cérébrale ou polyhandicapées

Par ailleurs, rappelons également que les accompagnements sont fusionnés et que toutes les prestations sont proposées à l'ensemble des usagers, quelle que soit leur orientation. Ce choix de longue date apporte de la souplesse dans l'organisation et garantit un même niveau de prestations aux personnes prises en charge, sans négliger les nécessaires ajustements individuels.

2.3. Projets menés en 2025

Afin d'éviter une lecture fastidieuse au lecteur de ce rapport, nous avons fait le choix de vous présenter seulement deux focus sur le site Alpysia de Meythet, EAM et EANM Le Goéland. Le premier s'adresse à l'accompagnement de nos aînés, le second porte sur l'activité du CVS (Conseil de la Vie Sociale) au Goéland. Ils sont symptomatiques de la diversité de l'offre de service et de la dynamique du site Alpysia de Meythet.



Présentation du dispositif « Alouette » PHAJ Alpysia

Constitutrice : Mme Marjorie Kremer, ES coordo.

De la genèse à la pérennisation :

Le dispositif Alouette relève d'un partenariat entre Alpysia et le CIAS du Grand Annecy, proposant à des personnes handicapées vieillissantes d'être hébergées dans un EHPAD de la communauté d'agglomération, tout en bénéficiant d'un accompagnement socio-éducatif par une équipe Alpysia dédiée.

En amont de la construction de l'EHPAD La Bartavelle situé à Meythet (en 2008), le département de Haute-Savoie a sollicité le CIAS ; sur proposition d'Alpysia, pour construire un projet soutenant la continuité du parcours de vie de personnes handicapées vieillissantes. En effet, avec l'avancée en âge, de nombreuses personnes en situation de handicap cherchent une solution d'hébergement plus en adéquation à de nouvelles attentes (aménagements matériels, rythme, santé). Pour répondre à ces besoins spécifiques, il a été créé initialement un service spécialisé au sein de l'EHPAD La Bartavelle, accueillant au départ 8 résidents. Les personnes intéressées et pressenties pour intégrer cette unité de vie pouvaient bénéficier des mêmes services que les autres personnes âgées de l'EHPAD (soin, nursing, suivi gériatrique, hébergement, restauration, sécurité...), et bénéficier d'un soutien particulier lié à leur handicap.

Ainsi, en amont de l'ouverture de l'EHPAD La Bartavelle, s'est constitué au sein des établissements et service de l'ex-ADIMC 74 un groupe de préparation à la future admission au sein du nouveau dispositif « Alouette ». Le Conseil départemental, le CIAS et Alpysia se sont basés sur une convention tripartite avec les objectifs prioritaires suivants : accompagnement à la santé, suivi des besoins de la personne handicapée avançant en âge, intégration en milieu « ordinaire », « mixité » du public accueilli.

L'unité de vie accueillera donc, dès mars 2010, 8 personnes handicapées âgées de 48 à 60 ans, accompagnées par un éducateur spécialisé et un moniteur éducateur. Les soins restent gérés par l'équipe soignante et infirmière de l'EHPAD, spécialisée dans la prise en charge du vieillissement. Entre l'équipe « Alouette » et celle de l'EHPAD, complémentarité et pluridisciplinarité sont de mise.

Depuis 2016, suite à une extension de places à l'initiative du Conseil départemental 74, le dispositif Alouette offre 13 places au sein du service. L'équipe Alpysia s'est étoffée pour répondre aux diverses problématiques rencontrées. Educateur spécialisé, moniteur éducateur, accompagnateur éducatif et social, animatrice, psychologue et ergothérapeute, pour partie à temps partiel, se complètent pour répondre au mieux aux nécessités de l'accompagnement de personnes porteuses de paralysie cérébrale - polyhandicapées vieillissantes.



Vivre sur le Dispositif Alouette :

Au 31.12.2025, les 13 personnes accueillies présentent une moyenne d'âge de 60 ans. Elles connaissent bien l'association Alpysia ; 70 % d'entre elles vivaient auparavant déjà au sein de divers établissements de l'ex ADIMC 74. Cette proximité est un réel atout, facilitant l'intégration au sein de l'EHPAD. L'équipe éducative travaille le plus possible en amont pour faciliter l'arrivée à Alouette et éviter les ruptures de parcours. Des liens fréquents sont entretenus avec le Foyer de Vie Le Goéland, notamment sur des temps festifs communs, ou des activités partagées, pour aider à mieux connaître le dispositif, l'appréhender plus sereinement lors d'une éventuelle réorientation et surtout maintenir les relations et amitiés existantes.

Présents 6 jours sur 7 en journée, les professionnels Alpysia n'interviennent pas sur les soins de nursing, se consacrant pleinement à l'accompagnement socio-éducatif (projet personnalisé, partenariats, gestion administrative, matériel adapté, activités ciblées...). La communication entre l'équipe Alouette et celle de l'EHPAD demande fluidité et continuité pour des prises en charge de qualité. L'éducatrice coordonnatrice est en relation directe avec la direction et le cadre de santé de l'EHPAD pour faciliter ce travail de partenariat.

Le respect du rythme de chacun est préservé, et chaque professionnel reste attentif aux besoins particuliers. Les levers et les couchers sont ainsi échelonnés, évalués quotidiennement. La matinée est consacrée à l'aide individuelle au lever, ainsi qu'aux diverses interventions paramédicales (kinésithérapie, orthophonie, psychomotricité...). D'autres temps individuels, ou en petit groupe, sont en parallèle proposés par le moniteur éducateur autour de lecture du journal ou d'autres ateliers cognitifs. Les diverses activités du dispositif Alouette visent essentiellement au maintien des acquis, qu'ils soient intellectuels, cognitifs, moteurs, ainsi que les liens sociaux.

Les repas du midi et du soir sont pris en salle à manger commune avec les autres résidents de l'EHPAD, la mixité mise en avant lors de temps d'animation via la référente de la vie sociale de l'établissement. D'autres activités, proposées conjointement par l'animatrice EHPAD et les professionnels Alpysia, permettent de travailler plus spécifiquement sur cette mixité des publics. Elles se déroulent par défaut en milieu d'après-midi, de nombreux résidents ayant besoin d'un temps de repos après le déjeuner.

En réponse aux demandes des personnes accompagnées, les éducateurs du dispositif organisent de nombreuses sorties et soutiennent l'ouverture du dispositif sur la cité. Malheureusement, les besoins spécifiques des résidents sont de moins en moins compatibles avec les offres de séjours vacances adaptées « classiques ».

Les séjours ou loisirs en grand groupe s'avèrent souvent trop fatigants et inadaptés. En ce sens, les professionnels Alouette ont initié un séjour « sur mesure » pour 4 résidents

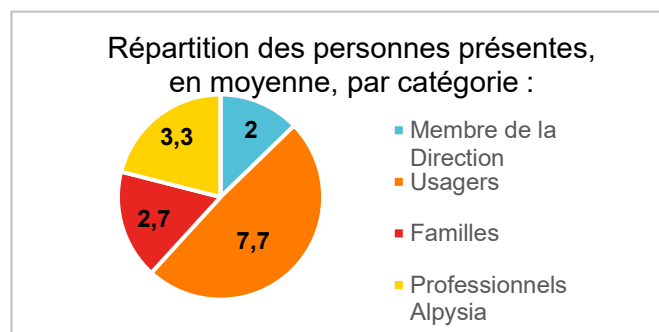


du service au printemps 2024, partis en Ardèche avec un logement en mobil-home sécurisé. Ils ont découvert cette région riche en histoire et en saveurs. Il a fallu improviser, s'adapter, s'organiser... Quatre belles journées riches de rencontres et découvertes, permettant de vivre différemment tout en créant des souvenirs collectifs qui ressourcent.



Autre sujet que nous avons choisi de valoriser sur 2025 pour l'EAM-EANM Le Goéland, la dynamique de l'instance du Conseil de la Vie Sociale. Ses acteurs, professionnels et résidents ont su dépasser le simple cadre réglementaire pour faire du CVS un lieu d'échange et de propositions. Qu'ils en soient remerciés. Ci-dessous, vous trouverez les éléments de compréhension nécessaires sur l'activité du CVS :

- Nombre de réunions annuelles : 3 (+ une réunion de préparation tous les 15 j)
- Nombre de comptes rendus : 3
- Nombre de personnes invitées : 21
(2 membres de la Direction, 7 représentants des usagers, 5 représentants des familles, 3 professionnels d'Alpysia, 4 professionnels extérieurs (médecin, tuteur).
- Nombre de personnes présentes, en moyenne : 15,67
- Répartition des personnes présentes, en moyenne, par catégorie :





Dates CVS	27/03/2025	05/06/2025	11/09/2025
Nombre de sujets traités :	5	5	5
Catégories :	<ul style="list-style-type: none"> - RH, - Actualités du Goéland, - Activité : présentation de l'espace retrait, - Travaux : réouverture de la balnéo. - Questions des résidents et familles. 	<ul style="list-style-type: none"> - RH, - Questions des résidents et familles, - Actualités du Goéland, - Travaux : ascenseurs, - Activité : espace retrait. 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités : Bilan période estivale, - RH, - Projet : transfo 10 place EAM, - Actualité : fête des 60 ans d'Alpysia, - Questions des résidents et familles.

A souligner également que le compte rendu du CVS est produit systématiquement en communication aidée par l'assistante de direction, merci à elle pour cet important travail.

3.ACTIVITE

L'activité réelle de l'établissement demande une lecture au-delà du simple examen des chiffres. En dehors des trois chambres d'accueil temporaire où les résidents concernés se succèdent, chaque usager a sa propre chambre, lieu de vie « privatif et domiciliaire », sans avoir à la partager durant ses absences pour vacances et / ou retour en famille.

De ce fait, le niveau d'activité (ou nombre de journées totales) est un peu en deçà de l'attendu par les financeurs. C'est une position courageuse de l'association Alpysia qui doit être soutenue et maintenue en l'état le plus longtemps possible, à la différence de ce qui s'observe dans d'autres départements de la région AURA.

3.1. Activité

EANM LE GOELAND	
Nombre de places autorisées (inclus SAJ et Toriolets et hors AT)	59
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2025	59
Nombres de journées prévisionnelles	17 628
Nombres de journées réalisées	15 599
Liste d'attente du 31/12/2025 (Connues « Via Trajectoires - CD74 » et sollicitations directes auprès assistante de service social)	63

Concernant l'accueil temporaire, trois chambres sont mises à disposition pour différents séjours : préparation à une future admission, répit familial, expérimentation de la vie en collectivité... Pour ce faire, et sur des modalités de durée très variées, (1 nuitée jusqu'à la semaine complète) 726 journées ont été réalisées. (Objectif CPOM = 767 journées)



A chaque occupation, la chambre est reprise dans le cadre d'une préparation hôtelière. Il faut saluer ici les professionnels en charge de ce dispositif, depuis la planification initiale jusqu'aux bilans de séjour sans omettre l'entretien, la gestion des commandes repas et le suivi des traitements médicaux des personnes concernées.

EAM LE GOELAND	
Nombre de places autorisées (Avec extension et hors AT)	11 (+10 en 2026)
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2025	11
Nombres de journées prévisionnelles	4 928
Nombres de journées réalisées	4 428
Liste d'attente du 31/12/2025 (Connues « Via Trajectoires - CD74 » et sollicitations directes auprès de l'assistante de service social)	39

3.2. Admissions et sorties

Il faut saluer une admission attendue de longue date, enfin effective en 2025 pour une jeune femme relevant de l'amendement Creton, âgée de 28 ans et maintenue à ce titre au CEM Guillaume Beluard. Bien qu'habituee à venir régulièrement passer la journée sur le site de Meythet, son arrivée a été rendue possible par le déménagement d'une résidente du Goéland vers le dispositif Alouette Alpyssia au sein de l'EHPAD La Bartavelle. Le rythme de cette unité correspondait pleinement à ses attentes et à ses besoins.

3.3. Absences

Deux typologies d'absences s'observent pour l'EAM et l'EANM Le Goéland : les hospitalisations et les convenances personnelles (ou retours en famille).

115 jours d'hospitalisations concernant 8 personnes sont à relever en 2025 avec 27 jours d'absences consécutifs pour un résident, pour grande partie à Lyon. Son retour fut un joli moment de joie au sein du Goéland.

Les autres absences se traitent dans le cadre du règlement départemental 74 d'aide sociale avec comme pour l'accueil temporaire toutes sortes de modalités. Cela peut aller d'une simple absence à la journée jusqu'à trois semaines pour certains séjours estivaux. L'établissement s'adapte et soutient ces départs lorsqu'ils sont possibles, assurant parfois les départs ou retours en gare en complément du service « Assist'engare » de la SNCF.



4. DEMARCHE QUALITE

Il est nécessaire de rappeler ici que la démarche qualité ne vise pas à pointer, stigmatiser, les inévitables « loupés » d'un établissement ouvert 365 jours par an. Les équipes doivent face à des situations complexes parfois dans des délais très courts ainsi qu'à de nombreux imprévus. L'analyse des évènements indésirables et des plaintes et réclamations doit permettre de dépasser le problème rencontré afin de limiter les risques de répétition.

4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations

Evènements indésirables déclarés en 2025 :

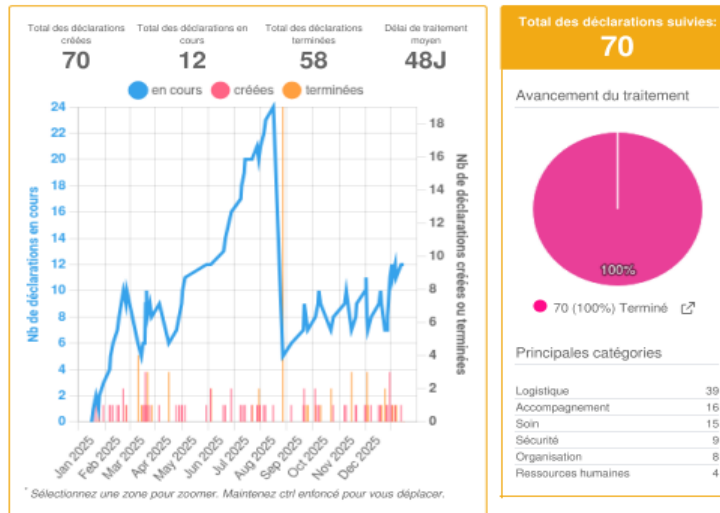
Le signalement des évènements indésirables via le logiciel AGEVAL participe de la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations et de la prévention des risques. L'analyse des causes des incidents et les retours d'expériences permettent la mise en place d'actions correctrices.

Le nombre de déclaration a globalement augmenté depuis la mise en place du dispositif en 2021 (45 en 2023, 90 en 2024, **70 en 2025**). Cela témoigne de la bonne appropriation de ce process par les professionnels du Goéland. La sensibilisation continue des salariés (ou intervenants libéraux) doit être poursuivie afin de maintenir le réflexe de déclaration des dysfonctionnements.

Le délai de traitement dépend des actions correctrices à entreprendre.

En 2025, trois signalements obligatoires auprès des autorités (Conseil départemental - ARS) pour le Goéland ont été produits, dont un concernant un manquement majeur dans l'accompagnement d'un usager, le second concerne le circuit du médicament et le dernier une problématique RH.

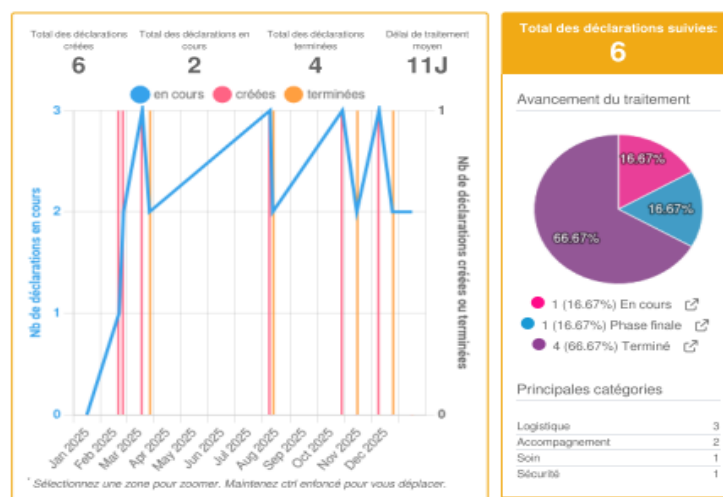
Un bilan des évènements indésirables est présenté chaque année en CVS, au CSE et au Conseil d'Administration de l'association. Vous en trouverez ci-dessous le détail avec les différentes catégories d'incident : logistique, prise en charge (accompagnement), soin, risque sur la sécurité, organisation générale, ressources humaines.



Plaintes et réclamations reçues en 2025 :

S’agissant des plaintes et réclamations émanant des personnes accompagnées et de tierces personnes (parfois leurs ayants droits), le système de déclaration à l’aide d’une adresse mail dédiée (reclamation@alpysia.org) a été peu mobilisé en 2025 (6 déclarations) avec une réponse écrite apportée à chaque déclarant après recueil des éléments de réponses factuels liés à la réclamation initiale.

La communication sur ce droit mérite d’être encore renforcée, tant auprès des usagers et de leurs proches, que des professionnels qui peuvent accompagner les personnes dans la formulation de leurs insatisfactions. Le bilan des plaintes et réclamations est également présenté chaque année en CVS, CSE et Conseil d’administration.





4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité

Le plan d'amélioration de la qualité témoigne des actualités et activités de l'établissement. Il est alimenté par différentes sources : projet associatif 2023-2026, objectifs fixés par le CPOM 2022-2026, axes du projet d'établissement 2023-2027, résultats des auto-évaluations et évaluations HAS, analyse des événements indésirables et des plaintes réclamations.

Le suivi du plan d'action est assuré à deux niveaux : au niveau de l'établissement et au niveau du siège, dans le cadre des instances qualité.

PHAJ – POLE HEBERGEMENT ET ACCUEIL DE JOUR								9 objectifs
Référence / Objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Échéance	Priorité	Avancement		
FA HAS impératif 3.14.1 Actualiser les plans de gestion de crise et de continuité	MV	• PROCESSUS SUPPOR...	• Evaluation	31/12/2025	Haute	<div style="width: 20%;"></div>	⋮	
FA PE PHAJ.2 Améliorer l'accompagnement en santé	PF	• PROCESSUS ACCOM...	• Projets d'établissem...	31/12/2027	Haute	<div style="width: 10%;"></div>	⋮	
FA HAS impératif 3.14.2 Communiquer les plans de gestion de crise en interne et en externe	EL	• PROCESSUS SUPPOR...	• Evaluation	31/12/2024	Haute	<div style="width: 100%;"></div>	⋮	
FA PE PHAJ.3 Développer la technologie au service de l'autonomisation des personnes	FC	• PROCESSUS ACCOM...	• Projets d'établissem...	31/12/2027	Haute	<div style="width: 10%;"></div>	⋮	
FA HAS 1.2.7 Former et sensibiliser les professionnels aux droits fondamentaux des personnes accompagnées	EL	• PROCESSUS ACCOM...	• Evaluation	31/12/2025	Normale	<div style="width: 100%;"></div>	⋮	
FA HAS 1.11.2 Informier et orienter les proches vers les dispositifs de soutien et de répit	EL	• PROCESSUS ACCOM...	• Evaluation	31/12/2026	Normale	<div style="width: 10%;"></div>	⋮	
FA PE PHAJ.1 Sécuriser le process de soin	PF	• PROCESSUS ACCOM...	• Projets d'établissem...	31/12/2026	Haute	<div style="width: 10%;"></div>	⋮	
FA HAS 1.2.3 Systématiser l'information concernant la personne de confiance	EL	• PROCESSUS ACCOM...	• Evaluation	31/12/2026	Normale	<div style="width: 10%;"></div>	⋮	
FA HAS 1.10.4 Systématiser l'information et le suivi des projets personnalisés	EL	• PROCESSUS ACCOM...	• Evaluation	31/12/2025	Normale	<div style="width: 100%;"></div>	⋮	
GOELAND								1 objectif
Référence / Objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Échéance	Priorité	Avancement		
FA PE GOE.4 Développer des activités d'utilité sociale	YA	• PROCESSUS ACCOM...	• Projets d'établissem...	31/12/2025	Haute	<div style="width: 20%;"></div>	⋮	
ALPYSIA								2 objectifs
Référence / Objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Échéance	Priorité	Avancement		
FA HAS impératif 2.2.5 Actualiser les plans bleus	MV	• PROCESSUS SUPPOR...	• Evaluation	31/12/2026	Haute	<div style="width: 10%;"></div>	⋮	
FA HAS impératif 3.11.1 Elaborer un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence	AD	• PROCESSUS SUPPOR...	• Evaluation	31/12/2026	Haute	<div style="width: 10%;"></div>	⋮	

4.3. Démarche d'évaluation

Le Goéland est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses prestations sur la base de l'analyse des événements indésirables et réclamations, d'enquêtes de satisfactions auprès des usagers et familles mais également grâce à des évaluations périodiques obligatoires.

A ce titre, l'EANM et l'EAM Le Goéland ont été évalués au cours du 1er semestre 2024 par le cabinet ABAQ selon le nouveau dispositif HAS instauré en 2019.



GOELAND

Date de l'évaluation HAS

2, 3, 4 et 5 avril 2024

Les résultats des évaluations ont été globalement positifs avec un score **Qualiscope B** pour Le Goéland.

Des points d'amélioration ont été relevés, dont 2 critères impératifs, qui ont fait l'objet d'un plan d'action. Ce point renvoie au rapport d'activité 2024 où le plan d'action issu de l'évaluation HAS était détaillé, à partir des conclusions des évaluateurs.

5. RESSOURCES HUMAINES

La gestion des ressources humaines reste un enjeu stratégique majeur pour Le Goéland. Après une année 2023 marquée par de fortes tensions de recrutement, puis une année 2024 caractérisée par des mobilités internes liées à l'ouverture des Toriolets, l'année 2025 s'inscrit dans une dynamique de consolidation progressive, malgré la transformation des 10 places en EAM à venir.

Il faut savoir que l'association Alpysia continue d'évoluer dans un contexte sectoriel toujours contraint, du fait également du plein emploi sur le territoire Annécien.

5.1. ETP par établissement

EANM ET EAM LE GOELAND	
Nombre d'ETP en 2025	
CDI (Budget)	90,61
CDD (en moyenne sur l'année)	7,44
Intérim (idem)	14,7
ETP vacants 2025 (idem)	4,41

L'évolution des effectifs montre une progression constante du nombre d'ETP en CDI sur les dernières années. Cette augmentation traduit une réussite collective de consolidation des emplois pérennes et de sécurisation des équipes dites permanentes. Cela constitue un indicateur positif dans l'analyse du climat social.

Si le volume de CDD reste relativement stable, le recours à l'intérim augmente fortement en 2025 (ETP : 7,98 en 2023 ; 9,7 en 2024 ; 14,7 en 2025). Cette hausse s'explique par la nécessité de compenser les absences liées à la maladie, de sécuriser les plannings et de pallier les délais de recrutement. Cette hausse met aussi en lumière les difficultés d'attractivité du secteur médico-social, notamment en raison de l'absence de revalorisation salariale significative et de la concurrence avec d'autres employeurs tels les établissements publics ou hospitaliers.



L'établissement, à l'initiative de l'association et des services du siège, poursuit ainsi une politique pragmatique : renforcer les CDI tout en maintenant un recours assumé aux solutions temporaires afin de garantir la continuité et la qualité d'accompagnement des usagers.

5.2. Mouvements du personnel

EANM ET EAM LE GOELAND	
Nombre d'embauches en 2025 (en nb de personne)	
CDI	10
CDD	31
Nombre de fins de contrats en 2025 (en nb de personne)	
Démission	7
Départ en retraite	3
Autres motifs de départ	4
Taux global d'absentéisme	7,75

En 2025, les démissions s'élèvent à 7, traduisant un turn-over toujours présent, bien que maîtrisé. 3 départs en retraite participent également au renouvellement des équipes.

Les 10 recrutements en CDI confirment la volonté de renforcer la stabilité des effectifs. La fidélisation reste un enjeu central. Le management de proximité et l'accompagnement des équipes constituent des leviers essentiels pour limiter les départs et maintenir l'engagement collectif.

Le taux d'absentéisme (7,75 %) reste globalement maîtrisé et proche de celui de 2024. Cela traduit une bonne stabilité des organisations de travail.

5.3. Développement des compétences

EANM ET EAM LE GOELAND	
Formations individuelles – Nb d'actions	0
Formations individuelles – Nb de salariés formés	0
Formations collectives – Nb d'actions	21
Formations collectives – Nb de salariés formés	62
Nombre total d'heures de formation	1 368

L'année 2025 marque un investissement particulièrement significatif en matière de formation.

Les 21 actions collectives ayant bénéficiés à 62 salariés traduisent une volonté forte de renforcer les compétences collectives et l'harmonisation des pratiques professionnelles.



Tout en répondant aux besoins spécifiques identifiés par les professionnels pour adapter l'accompagnement à l'évolution du profil des usagers (Troubles du Neuro Développement, Troubles du Spectre Autistique, « comportements problèmes »...)

L'absence de formations individuelles s'explique par une orientation stratégique privilégiant les dynamiques d'équipe et les formations communes, favorisant la cohésion, la transversalité et la complémentarité entre professionnels. Dans un contexte de tensions RH persistantes, la formation demeure un levier essentiel pour :

- Soutenir la montée en compétence des professionnels,
- Renforcer l'attractivité de l'établissement,
- Prévenir l'usure professionnelle,
- Soutenir la qualité des accompagnements proposés aux usagers.

Les formations font également l'objet d'une adaptation à la typologie des accompagnateurs (néo-salarié, intérimaire, personne non qualifiée...)

6. CONCLUSION

Au terme de ce rapport d'activité, le moment est venu de vous présenter un projet organisationnel important pour 2026 sur le site du Goéland à Meythet, en lien avec le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) liant Alpsyria aux pouvoirs publics.

Sur proposition de l'ARS et du Conseil départemental 74, nous avons engagé la transformation de 10 places de foyer de vie en places supplémentaires d'accueil médicalisé. Cette décision correspond à l'évolution des besoins d'une partie des résidents en attente d'un soutien paramédical et médical plus important.

Pour ce faire, un groupe dédié de 10 personnes sur l'unité « Arlequin » est initié avec des professionnels volontaires pour accompagner les personnes identifiées. Le rythme et les activités proposées seront pour partie différentes au reste de l'établissement. L'objectif général étant d'avancer en âge en toute sérénité, selon ses attentes et le soutien individuel attendu. N'oublions pas que certains résidents sont présents sur le site du Goéland depuis plus de 20 ans et qu'ils aspirent légitimement à une nouvelle proposition de prise en charge. Dans le même temps, de jeunes adultes nous ont rejoints, notamment depuis l'ouverture du site des Toriolets avec un rythme et des besoins d'activités beaucoup plus soutenus. Le projet du futur groupe « confort » va se concrétiser durant l'été 2026.



Il a fait l'objet d'une présentation détaillée aux familles début janvier lors d'une réunion générale et les étapes de sa mise en œuvre sont lancées :

- Identification des situations médicales concernées par le médecin de l'établissement et l'équipe paramédicale, épaulés par la nouvelle cadre de santé,
- Rencontre des résidents et de leurs proches, présentation des déménagements,
- Création d'une équipe de professionnels dédiés (sur la base du volontariat),
- Anticipation des travaux et des moyens matériels à acquérir.

Nous aurons aussi à pallier le départ en retraite du Docteur Pattou qui cesse son activité de médecin coordonnateur en février 2026. Merci à elle pour son soutien auprès des usagers du site du Goéland. Pour maintenir une présence médicale au Goéland, des démarches sont déjà engagées avec un prestataire de télémédecine.

Comme annoncé, je ferai également valoir mes droits à la retraite à l'issue de l'été 2026. L'association et la Directrice Générale ont su anticiper cet évènement avec une réelle volonté de continuité.

Soyez assuré(e) de mon plein engagement jusqu'au terme de ma mission et de mon soutien à la personne qui sera recrutée pour ce magnifique challenge : accompagner avec qualité des personnes porteuses de paralysie cérébrale et polyhandicap. Leur état d'esprit et leur courage face à leurs limitations au quotidien forcent le respect.

Dès à présent, je remercie les usagers et les professionnels du Goéland pour nos rencontres et nos échanges. Je resterai pour toujours sous le charme de ces moments partagés.

Eric LEPAGE
Directeur PHAJ Alpysia